

DE LA FLEUR AU POT, DÉCOUVREZ LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE APICOLE

De la production à la commercialisation,
plusieurs savoir-faire sont nécessaires
pour des produits de la ruche de qualité.

Miel • Gelée royale • Propolis • Pollen



LE MÉTIER D'APICULTEUR·RICE



LEUR MÉTIER

Un·e apiculteur·rice **s'occupe de ses colonies** d'abeilles pour qu'elles se développent bien et élaborent des produits de la ruche. Il·elle **récolte ensuite ces produits**.

LEUR MISSION: PRODUIRE

L'apiculteur·rice :

- Doit s'assurer que ses abeilles aient **suffisamment de ressources alimentaires**. Pour ce faire, il·elle peut être amené·e à changer les ruches d'emplacement (on parle alors de transhumance) afin qu'il y ait suffisamment de ressources mellifères* autour, pour subvenir aux besoins des colonies.
- Doit s'assurer que ses abeilles sont en **bonne santé**. L'apiculteur·rice surveille l'état de santé des colonies et les aide à lutter contre les ravageurs et les maladies, notamment à l'aide de mesures prophylactiques**.
- **Récolte des produits** de qualité en s'assurant de l'**équilibre de ses colonies** et leur environnement.

* qui produit du nectar et/ou du pollen dont peuvent se nourrir les abeilles

** Qui prévient la maladie

*** Observatoire de la production de miel et de gelée royale, données 2021 ; FranceAgriMer

LEUR SAVOIR-FAIRE

L'apiculteur·rice est à l'**interface entre l'animal et le végétal** : au fait des besoins et du fonctionnement de ses colonies d'abeilles, il·elle est aussi un·e fin·e connaisseur·se de l'environnement dans son ensemble (conditions agro-climatiques, paysages, faune, flore, ...) et plus particulièrement de la physiologie des plantes (développement, période de floraison, fabrication de nectar, besoin en pollinisation, ...). Son expertise porte aussi sur **les produits de la ruche et leur production**.

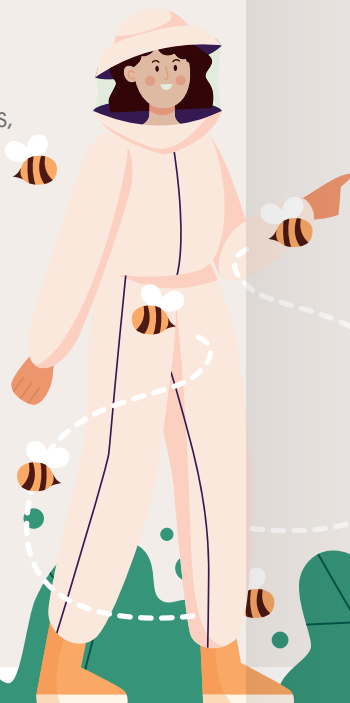
LEUR PLACE DANS LA FILIÈRE APICOLE

Les apiculteurs·rices sont au **début de la filière**. Ils·elles sont en contact avec les fabricants et vendeurs de matériels apicoles et avec le premier acheteur de leurs produits. Celui-ci peut être un conditionneur, un distributeur ou un consommateur en fonction des choix de l'apiculteur·rice. En effet, il·elle peut faire le choix de maîtriser tout ou une partie des étapes jusqu'aux consommateurs. Il·elle peut alors également être amené·e à conditionner, mettre en valeur et vendre ses produits.

3.5 %

SEULEMENT,
SONT DES
PROFESSIONNELS

70847
APICULTEURS***



LE MÉTIER DE CONDITIONNEUR·EUSE



LEUR MÉTIER

Le métier de conditionneur·euse consiste avant tout à **sélectionner des miels de qualité** auprès d'apiculteurs ou de coopératives et à en **assurer l'authenticité, le conditionnement et la traçabilité**.

LEUR MISSION: ANALYSER ET CONDITIONNER

Le·la conditionneur·euse :

- Vérifie la **conformité réglementaire** des produits de la ruche en réalisant des tests en laboratoire permettant de confirmer leur authenticité.
- Assure la **traçabilité** des produits de la ruche.
- Procède au **choix des miels** en termes de textures et de goûts.
- **Conditionne** les produits de la ruche selon différents formats en fonction des besoins de ses clients.



**D'ENTREPRISES EN FRANCE
DONT L'ACTIVITÉ PRINCIPALE
EST LE CONDITIONNEMENT
DE PRODUITS DE LA RUCHE***

* Source InterApi, données 2022

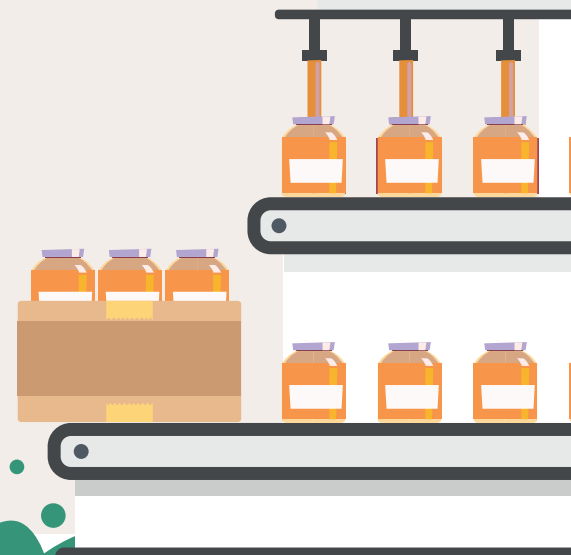


LEUR SAVOIR-FAIRE

Le·la conditionneur·euse est **un·e expert·e des goûts et des caractéristiques des produits de la ruche**. Le miel étant un aliment sensible, notamment aux variations de températures, le savoir-faire du conditionneur permet également de **garantir une conservation optimale des miels**.

LEUR PLACE DANS LA FILIÈRE APICOLE

Les conditionneurs·euses sont à l'**interface entre les apiculteurs·rices et les distributeurs·euses**. La plupart des entreprises de conditionnement sont gérées par des familles dont les ancêtres ont été apiculteurs·rices. Certaines entreprises ont encore aujourd'hui des ruches.



LE MÉTIER DE DISTRIBUTEUR·RICE



LEUR MÉTIER

Les distributeurs·rices **mettent les produits à votre disposition**. Cela fait appel à des compétences variées. Ainsi, les métiers sont très diversifiés au sein des enseignes de la grande distribution et des magasins spécialisés.

LEUR MISSION: PROPOSER DES PRODUITS

Le/la distributeur·rice :

- **Co-construit** avec leurs partenaires de la filière (apiculteurs·rices et conditionneurs·euses) une **offre de produits diversifiée tout au long de l'année**, répondant à vos besoins;
- **Sélectionne des fournisseurs** pour assurer un approvisionnement de leurs magasins en produits de qualité;
- **Assure la logistique** pour vous garantir la disponibilité des produits en continu;
- **Veille au respect des caractéristiques des produits**;
- **Analyse et anticipe les tendances de consommation** pour concevoir des offres de produits adaptées à vos goûts et besoins;
- **Conseille** et vous propose un **service personnalisé**.

Le maillage des magasins en France permet de pouvoir **apporter les produits au plus près des consommateurs**.



LEUR SAVOIR-FAIRE

Les distributeurs·rices savent vous proposer tout au long de l'année des **gammes de produits de qualité** qui répondent à vos attentes et besoins.

LEUR PLACE DANS LA FILIÈRE APICOLE

Les distributeurs·rices font le **lien entre vous et tous les acteurs de la production et du conditionnement**.

105520

**POINTS DE VENTE ALIMENTAIRES
RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DU
TERRITOIRE***



* Source : INSEE FOCUS n°188

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LA FILIÈRE APICOLE :**

WWW.INTERAPI.FR